

Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
Band: - (2019)
Heft: 31

Artikel: État de l'introduction du cadastre RDPPF d'ici à fin 2019
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-880612>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Etat de l'introduction du cadastre RDPPF d'ici à fin 2019

Le mandat légal prévoit que le cadastre RDPPF doit être introduit dans la Suisse entière pour la fin de l'année 2019. Où en sommes-nous aujourd'hui? En 2019, la mise en service a été réalisée dans les cantons d'Argovie, d'Appenzell Rhodes-Intérieures, de Glaris et du Tessin.

www.cadastre.ch/ch:
Les informations RDPPF à portée de clic
 Vue d'ensemble des portails cantonaux du cadastre RDPPF

En 2009, le Conseil fédéral a décidé de développer et de financer le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) conjointement avec les cantons. En 2014 et en 2015, huit cantons (Berne, Genève, Jura, Neuchâtel, Nidwald, Obwald, Thurgovie et Zurich) ont mis leurs géoportails RDPPF en ligne dans le cadre de la première étape. Dans ces cantons, il est possible depuis lors d'avoir accès directement au cadastre RDPPF pour tout ou partie de leur territoire. Depuis le début de l'année 2016, le canton de Berne met continuellement de nouvelles communes en ligne. Le canton de Zurich a quant à lui achevé la mise en ligne de ses communes à la fin du mois d'octobre 2019.

En 2017, les premiers cantons de la seconde étape ont mis leur géoportail RDPPF en ligne. Il s'agissait de cantons de Lucerne, de Schwyz et du Valais. Puis vinrent les cantons de Bâle-Campagne et d'Uri en 2018, suivis par ceux de Bâle-Ville et de Vaud en août 2019.

Avec les cantons d'Argovie, d'Appenzell Rhodes-Intérieures, de Glaris et du Tessin, ce sont encore d'autres cantons de la seconde étape qui ont mis leurs cadastres

en ligne pour la fin de l'année 2019. Des informations sur les restrictions de droit public à la propriété foncière peuvent donc ainsi être appelées via les géoportails cantonaux:

- Canton d'Argovie: www.cadastre.ch/ag
- Canton d'Appenzell Rhodes-Intérieures: www.cadastre.ch/ai
- Canton de Glaris: www.cadastre.ch/gl
- Canton du Tessin: www.cadastre.ch/ti

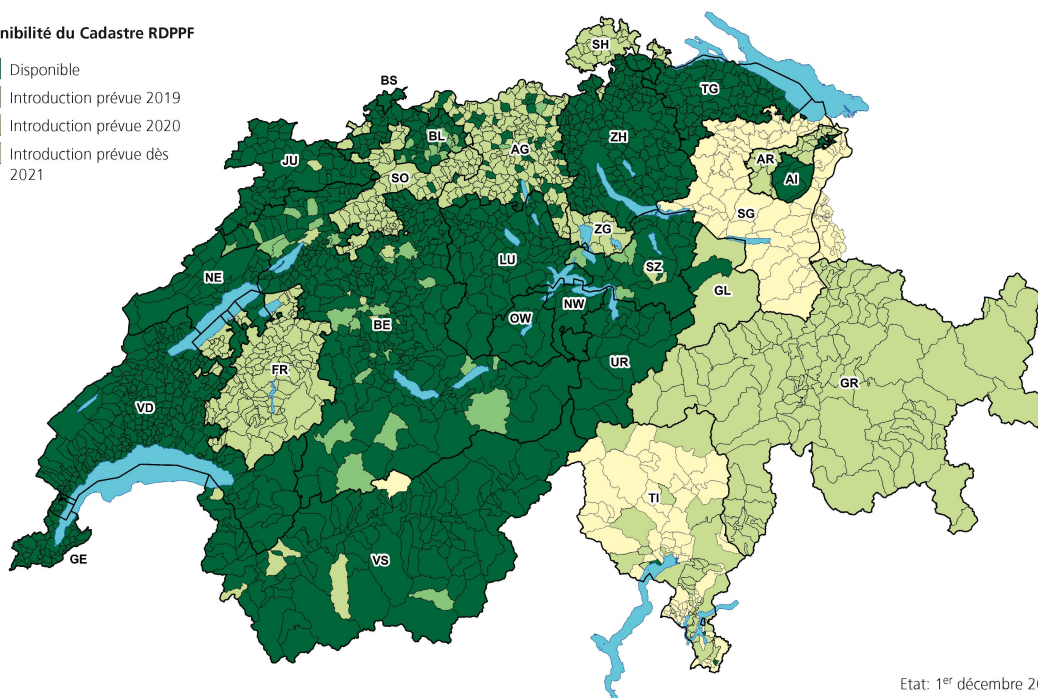
Les cantons d'Appenzell Rhodes-Extérieures, de Fribourg, des Grisons, de Schaffhouse, de Soleure et de Zug veulent par ailleurs mettre leurs portails du cadastre RDPPF en ligne au début de l'année 2020.

Le 1^{er} décembre 2019, 1388 communes sur 2212 étaient accessibles dans le cadastre RDPPF, ce qui correspond à 56 % de la surface de la Suisse et à 68 % de sa population.

Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales
 swisstopo, Wabern

Disponibilité du Cadastre RDPPF

- Disponible
- Introduction prévue 2019
- Introduction prévue 2020
- Introduction prévue dès 2021



Etat: 1^{er} décembre 2019